



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Chataigniers

Question écrite n° 38438

Texte de la question

M Maurice Ligot attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'état sanitaire de la chataigneraie française. Le chataignier pousse dans bien des régions françaises et couvre 600 000 hectares de notre pays. Il est fortement menacé par deux maladies, l'Endothia, contre laquelle il a été trouvé un remède, et l'Encre, qui a fait l'objet des recherches du Comité national interprofessionnel de la châtaigne et du marron, dont les travaux scientifiques sont universellement reconnus. Si la plupart des régions concernées font des efforts pour sauver leurs chataigneraies fruitières, ou les rénover, il est, pour l'instant, impossible d'intervenir en faveur de la chataigneraie d'environnement. Il lui demande s'il compte mettre en œuvre un dispositif permettant de sauver les chataigneraies d'environnement, dont la disparition causerait, comme celle des ormes, une grave atteinte à l'espace rural français.

Données clés

Auteur : [M. Ligot Maurice](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38438

Rubrique : Horticulture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1326